



Conclusions politiques ministérielles

Politiques sociales pour une prospérité partagée : s'ouvrir à l'avenir

Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques sociales

15 mai 2018

Montréal, Canada

Politiques sociales pour une prospérité partagée

S'ouvrir à l'avenir

Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques sociales

15 mai 2018



Nous, Ministres et représentants des pays membres de l'OCDE en charge des politiques sociales, avec nos homologues d'Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Kazakhstan, Lituanie, et Pérou, nous sommes réunis à Montréal le 15 mai 2018 sous la présidence de M. Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada, et la vice-présidence de Mme Effie Achtsioglou, ministre du Travail, de la Sécurité sociale et de la Solidarité sociale de la Grèce, de M. José António Vieira da Silva, ministre du Travail, de la Solidarité et de la Sécurité sociale du Portugal, et de Mme Annika Strandhäll, ministre de la Santé et des Affaires sociales de la Suède. La Réunion ministérielle a été précédée d'un Forum à haut niveau. Le Conseil de l'Europe, l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) et la Banque mondiale ont participé au Forum et à la Réunion ministérielle, aux côtés de représentants du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) et de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

Nous avons réfléchi à la façon dont des gouvernements efficaces et attentifs aux besoins peuvent promouvoir des politiques sociales inclusives à même de favoriser la concurrence économique et la productivité, de renforcer la résilience des structures sociales et de mettre au point des stratégies adaptées aux nouveaux marchés du travail et à la dynamique de nos sociétés. Notre réunion s'est tenue au moment opportun pour examiner les enjeux des politiques sociales qui découlent de la mondialisation, des migrations, de la montée en puissance du numérique et du vieillissement de la population. Si l'emploi salarié ordinaire reste la norme pour une majorité de travailleurs dans les pays de l'OCDE, les nouvelles formes d'emploi et les interruptions de carrière deviennent de plus en plus fréquentes, ce qui peut révéler certaines faiblesses des formes traditionnelles de la protection sociale. L'importance de l'emploi informel est également une source de préoccupations dans de nombreuses économies émergentes. Plus que jamais, nous avons besoin de systèmes de protection sociale qui soutiennent des marchés du travail au fonctionnement efficace, qui contribuent à réduire la pauvreté et qui favorisent l'inclusion sociale. Les politiques sociales et les systèmes de protection sociale sont essentiels au Programme de développement durable à l'horizon 2030, pour la promotion de la croissance économique inclusive et durable et du plein emploi productif, et à la réduction des inégalités.

Nous affirmons notre rôle prépondérant dans le positionnement des politiques sociales au sein de l'action menée au niveau de l'administration dans son ensemble pour favoriser la croissance inclusive dans nos pays. Nous affirmons également qu'il est essentiel de placer l'humain au centre des politiques sociales. Il est en effet fondamental d'écouter les attentes, les besoins et les préoccupations des citoyens au moment de concevoir et de modifier les politiques publiques en vue de maintenir la confiance dans nos institutions sociales. Nous accueillons avec intérêt l'analyse de l'action publique, les statistiques comparables et les recommandations d'action fondées sur des données probantes fournies par l'OCDE, qui



nous aident à instaurer des systèmes de protection sociale efficaces et souples, à même de répondre aux nouveaux besoins de nos sociétés aujourd'hui et demain.

La protection sociale à l'appui de la croissance durable et inclusive

Sur la base des données de l'Initiative de l'OCDE pour la croissance inclusive, nous sommes convaincus que les politiques sociales peuvent promouvoir des sociétés mieux cimentées et une croissance durable et inclusive. L'égalité des chances assurera des résultats plus positifs à l'ensemble de la population et rendra la croissance économique plus dynamique et plus pérenne. La protection sociale peut contribuer à la réduction des inégalités au service de sociétés plus prospères.

Les travaux récemment menés par l'OCDE expliquent comment les inégalités en matière d'éducation, de santé et d'emploi interagissent et s'aggravent tout au long de la vie. Pour remédier à ce problème, il nous faut adopter une approche globale et pangouvernementale de l'action publique, dans une logique qui couvre l'ensemble du cycle de vie et qui associe les principales parties prenantes. Nous sommes déterminés à travailler en étroite coordination avec nos homologues Ministres dans tous les domaines concernés. Nous prenons notamment acte de l'importance d'atténuer les inégalités profondément enracinées en investissant dans des actions menées dès le plus jeune âge et en facilitant la transition de l'école à la vie active ; d'ouvrir des opportunités qui profitent à la population d'âge actif ; et de remédier aux inégalités au moment de la vieillesse au moyen de politiques viables, tant sur le plan financier que social, dans les domaines de la santé, des retraites et de la prise en charge de la dépendance. Nous saluons le Plan d'action de l'OCDE pour la prévention des inégalités au moment de la vieillesse et la nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, que nous veillerons à mettre en œuvre l'un et l'autre en respectant le contexte propre à chacun de nos pays.

Dans tous les pays, des disparités persistent entre femmes et hommes sur le plan social et économique. Nous considérons les inégalités femmes-hommes non seulement comme relevant des droits humains mais aussi comme un obstacle à la croissance inclusive. Pour réduire les inégalités entre les sexes, nous réaffirmons notre attachement aux principes d'action énoncés dans la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat de 2013, que nous avons approuvée. Ces principes sont entre autres les suivants : encourager les politiques et les conditions de travail favorisant un bon équilibre entre travail et vie de famille, en luttant notamment contre les disparités dans la participation au travail rémunéré et non rémunéré ; augmenter la représentation des femmes aux postes décisionnels ; supprimer les discriminations liées aux écarts de salaire entre hommes et femmes et réduire l'écart entre hommes et femmes dans l'activité entrepreneuriale. Nous sommes également



conscients des difficultés que continuent de rencontrer dans nos pays certaines populations défavorisées de longue date, comme les minorités raciales et ethniques, les populations indigènes, les immigrés, les réfugiés et les autres personnes déplacées, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexuées (LGBTI), les personnes âgées et les personnes handicapées. La diversité dans nos sociétés est pour nous une force et non une faiblesse, et nous nous engageons à promouvoir l'inclusivité pour qu'elle profite à nos économies et à nos sociétés tout entières.

Placer l'humain au centre de la politique sociale

À l'ère de la communication numérique ouverte, nous constatons aujourd'hui avec inquiétude que beaucoup de personnes ne sont pas entendues et appréhendent leur avenir. Nous voulons nous assurer que les politiques, programmes et services sociaux répondent aux besoins et aux attentes des bénéficiaires. Consulter les individus et les parties prenantes pour réunir des points de vue et les avis des utilisateurs peut améliorer l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des initiatives en vue de promouvoir des politiques axées sur la personne à même de restaurer la confiance dans les autorités et d'améliorer les résultats.

Nous soulignons l'importance de construire et de consolider un engagement et un dialogue constructifs avec les partenaires sociaux et la société civile. Cela revêt une importance particulièrement cruciale au vu de l'évolution de la nature de l'emploi et de la dissociation croissante entre l'emploi salarié et la protection sociale. Il faut que les partenaires sociaux et les autres parties prenantes clés soient consultés dans le cadre de la conception, de l'évaluation et des réformes de la protection sociale.

Nous prenons acte de la nécessité d'écouter ce que les citoyens ont à dire – au moyen d'enquêtes, de plateformes en ligne, de groupes de réflexion et de diverses formes de consultations avec les parties prenantes – afin de mieux comprendre les nouveaux risques auxquels ils doivent faire face et ce qu'ils attendent de leurs gouvernements et des politiques sociales. Nous nous efforçons d'entériner cette stratégie consistant à associer les parties prenantes en mettant en place des processus de suivi au niveau des ministères et des parties prenantes, qui doivent nous aider à bien prendre en compte l'opinion des citoyens. La transformation numérique de nos économies et de nos sociétés offre de nouvelles possibilités de rassembler des données plus fiables, d'élaborer des statistiques de meilleure qualité et de recueillir des informations de sorte que la formulation de l'action publique puisse être plus dynamique, plus souple et mieux adaptée aux préoccupations et aux priorités des utilisateurs. Nous reconnaissons que les gouvernements devraient protéger les données à caractère personnel et les utiliser conformément aux lois et réglementations en vigueur dans chaque pays et dans le respect des obligations internationales qui leur incombent, le cas échéant.

Politiques sociales pour une prospérité partagée

S'ouvrir à l'avenir

Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques sociales

15 mai 2018





S'ouvrir à l'avenir : des politiques sociales adaptées au nouveau monde du travail

Nous constatons que la mondialisation et le progrès technologique transforment le monde du travail et les relations entre les travailleurs, les employeurs et les systèmes de protection sociale. Par conséquent, de nombreux systèmes de protection sociale doivent être modernisés pour proposer des solutions flexibles et offrir à tous les travailleurs le soutien dont ils ont besoin, y compris aux travailleurs indépendants et à ceux qui ont un contrat de travail atypique. Nous reconnaissons que les travailleurs qui changent d'emploi, de profession, de contrat ou de pays doivent bénéficier de la portabilité des droits aux prestations pour lesquelles ils ont cotisé. Dans le même temps, nous devons poursuivre nos efforts en faveur de l'inclusion et de l'activation des individus qui appartiennent aux groupes traditionnellement défavorisés. Les politiques sociales doivent accompagner tous les groupes qui rencontrent des obstacles pour travailler, occuper des emplois formels et participer à la vie de la société dans son ensemble.

Nous avons confronté nos expériences sur les multiples approches novatrices des politiques sociales que les pays adoptent pour étendre la couverture et garantir la transférabilité des droits aux prestations sociales, notamment les dispositifs de comptes personnels, les programmes pilotes de revenu minimum universel, et le recours à de nouveaux outils technologiques pour renforcer l'efficacité de la prestation de services, de la gestion et de l'identification des besoins. Nous avons examiné comment intégrer les travailleurs atypiques dans les systèmes de protection sociale et adapter au mieux les programmes de protection sociale à leurs besoins et à leurs capacités de cotisation. Nous avons étudié les promesses et les enjeux qui sont liés aux démarches personnalisées, les programmes universels qui contribuent à combler les écarts de couverture et les solutions ciblées sur les groupes exclus ou vulnérables. Nos échanges nous ont permis d'analyser les avantages et les enjeux des nouvelles approches de la protection sociale et de mettre en évidence la nécessité de ne pas perdre de vue la viabilité budgétaire, la réduction de la pauvreté, les mesures incitatives, la participation au marché du travail et les obligations mutuelles.

Les innovations sociales publiques et privées, notamment dans les domaines de la finance solidaire, des entreprises sociales et des nouvelles technologies au service de l'administration des politiques sociales, ouvrent de nouvelles perspectives pour le financement, la conception, la réforme et la mise en œuvre des programmes sociaux. Nous avons examiné la nécessité d'étudier, de mettre à l'essai et d'évaluer ces nouvelles approches ainsi que l'impact sur les infrastructures sociales déjà en place, et nous demandons à l'OCDE de faciliter un dialogue continu sur ces politiques.

Politiques sociales pour une prospérité partagée

S'ouvrir à l'avenir

Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques sociales

15 mai 2018



Pour mieux affronter l'avenir, les politiques sociales doivent être à même de s'adapter aux risques et opportunités socio-économiques en constante évolution. Une évaluation régulière des programmes sociaux permet de s'assurer de la viabilité à long terme des politiques sociales et permet aux individus de relever les défis actuels et futurs. Nous demandons à l'OCDE de continuer à collecter et analyser des données sur les nouveaux risques et opportunités sociales, et de fournir des conseils pour l'élaboration et la réforme de politiques en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, les parties prenantes et la société civile. Nous reconnaissons que la hausse du coût du logement, qui est supérieure à l'inflation dans de nombreux pays, constitue aujourd'hui une menace de plus en plus préoccupante pour de nombreux citoyens et que le coût consacré au logement représente généralement le plus important poste de dépense des ménages. La politique du logement est souvent dissociée de la conception et de la mise en œuvre des autres programmes sociaux, et nous demandons à l'OCDE de nous apporter son concours pour améliorer la coordination des politiques du logement dans le cadre d'une stratégie globale de protection sociale.

Nous prenons acte de la nécessité d'utiliser des données de qualité, comme celles qui sont recueillies par l'OCDE, afin de mieux comprendre comment les mutations qui s'opèrent sur les marchés du travail influenceront sur l'évolution des besoins dans le domaine social. Au lendemain de la crise financière et économique, il apparaît indispensable de mener des politiques sociales anticycliques et nous reconnaissons combien il importe de dégager la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour permettre aux mécanismes de stabilisation de fonctionner correctement et d'intervenir rapidement en cas de ralentissement économique afin de protéger les plus vulnérables et d'améliorer la résilience de nos économies. Nous sommes résolu à envisager différentes options pour améliorer l'efficacité et la couverture des systèmes de protection sociale et pour garantir le développement, dans certain de nos pays, ainsi que la viabilité budgétaire à long terme de ces programmes.

Mettre en commun les meilleures pratiques grâce à la coopération internationale

La coopération internationale favorise l'édification de systèmes de protection sociale propices à la croissance inclusive. Nous nous appuyons sur les meilleures pratiques recensées partout dans le monde, tant au niveau national que local, et nous poursuivrons les échanges fructueux que nous avons eus lors de cette Réunion ministérielle. Nous attendons avec intérêt la suite des travaux de l'OCDE dans le domaine des politiques sociales afin de mieux comprendre comment bâtir des sociétés et des marchés du travail inclusifs et nous encourageons un débat plus approfondi en lien avec l'Initiative de l'OCDE pour la croissance inclusive.

Politiques sociales pour une prospérité partagée

S'ouvrir à l'avenir

Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques sociales

15 mai 2018



Nous réaffirmons notre engagement à coopérer étroitement entre nous et à associer les économies en développement au processus afin d'aboutir à une vision commune à l'échelle mondiale de ce qui constitue des systèmes de protection sociale inclusifs et efficaces. Nous confronterons nos expériences et tirerons des enseignements des nouvelles approches appliquées en dehors de la zone OCDE afin de veiller à ce que tous les pays puissent profiter de ce que nous ont appris les réformes des politiques sociales.

L'OCDE doit continuer de travailler avec l'OIT, l'AISS, le Conseil de l'Europe, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales afin de nous permettre de mieux comprendre comment concevoir des politiques sociales qui soient à la fois efficaces, souples et tournées vers l'avenir.



Annex A. Annexe aux Conclusions politiques ministérielles

Travaux futurs de l'OCDE dans le domaine des politiques sociales

Nous, Ministres et représentants des pays membres de l'OCDE en charge des politiques sociales, invitons le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE (ELSA) à continuer de nous fournir de précieuses données comparatives et des analyses rigoureuses des politiques sociales. Les travaux de l'OCDE sont déterminants pour nous aider à concevoir des politiques sociales efficaces fondées sur des données probantes, adaptées aux besoins et aux préférences des individus. Nous affirmons que l'OCDE devrait inscrire ses travaux de recherche dans une logique couvrant l'ensemble du cycle de vie en vue de promouvoir des politiques sociales à même de résorber les inégalités et d'ouvrir des opportunités à chaque étape importante de la vie.

Nous invitons donc le Comité ELSA, en coopération avec d'autres organes compétents, à envisager de mener des travaux dans les domaines suivants, sous réserve de disposer des ressources nécessaires et dans le respect de ses procédures budgétaires et d'approbation habituelles :

- Intégrer le retour d'information fourni par les citoyens et les utilisateurs de manière à créer ensemble des politiques sociales inclusives, souples et tournées vers l'avenir, adaptées aux besoins des individus.
- Adopter une logique couvrant l'ensemble du cycle de vie s'agissant de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques sociales, dans l'objectif de fournir à tous les fondations nécessaires pour mener une vie épanouissante, du plus jeune âge jusqu'à la fin de la vie.
- Promouvoir l'égalité femmes-hommes et la diversité (sous toutes ses formes) dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes sociaux, pour des résultats plus inclusifs et davantage d'égalité des chances.



En gardant ces priorités à l'esprit, nous invitons le Comité ELSA à envisager de mener des travaux dans les domaines suivants, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires :

Programme « Les besoins sociaux aujourd'hui ». Pour établir une cartographie des risques et des besoins sociaux, nous encourageons le Comité ELSA à adopter des approches innovantes afin d'améliorer la qualité de ses données et statistiques, y compris les enquêtes internationales et les consultations de parties prenantes, d'établir une hiérarchie des risques et d'appréhender les mécanismes qui sous-tendent la confiance dans les politiques publiques. Le Programme « Les besoins sociaux aujourd'hui » devrait produire des rapports par pays et des rapports comparatifs intégrant des données extraites d'enquêtes sur la main-d'œuvre et les ménages, des données administratives ainsi que des enquêtes qui recueillent des informations sur les points de vue des citoyens en vue de comprendre les questions sociales complexes d'aujourd'hui et d'anticiper les enjeux de demain.

Programme « Les données sociales pour demain ». L'avantage comparatif de l'OCDE en matière de collecte et d'analyse de données est essentiel pour élaborer des politiques sociales inclusives, efficaces et tournées vers l'avenir. L'OCDE devrait travailler avec les pays afin de développer des données nous permettant de déterminer comment différents événements peuvent faire changer le parcours de vie des femmes et des hommes. En assurant une consultation et une utilisation plus efficaces des sources de données existantes, par exemple au moyen de la connexion entre les registres administratifs et les données d'enquête des différents ministères et organismes, on peut aider les pays à bénéficier d'une vision plus globale des besoins actuels et futurs sur le plan social. Pour ce faire, nous invitons l'OCDE à s'appuyer sur les nouveaux outils technologiques et de recherche, sur les connaissances issues des approches comportementales et sur des stratégies d'évaluation rigoureuses dans les travaux que mène l'Organisation pour fournir aux pays membres des orientations et des recommandations solides sur des questions complexes et sensibles.

Rétablir le lien entre action publique et citoyens. L'OCDE doit se fonder sur les solides connaissances décrites ci-dessus pour concevoir des rapports pratiques par pays, en vue d'évaluer les enjeux propres à chaque pays et de déterminer les moyens d'action possibles pour relever les défis mis en évidence dans le programme sur Les besoins sociaux d'aujourd'hui.



Nous invitons également le Comité ELSA, en collaboration avec d'autres organes compétents, à poursuivre les travaux menés dans les domaines suivants sous réserve de la disponibilité des ressources:

Lutter contre les inégalités et promouvoir la mobilité sociale. Les inégalités de revenus et des chances, la mobilité sociale et la résilience de la classe moyenne et des individus à faible revenu restent des questions très préoccupantes. L'accès à un logement de qualité et abordable – qui représente le coût le plus lourd supporté par les ménages – constitue un indicateur de plus en plus important des inégalités et de l'inclusion sociale. Nous appelons l'OCDE à poursuivre ses travaux dans ces domaines, notamment dans le cadre de sa base de données sur la distribution des revenus, de ses analyses sur la pauvreté et l'exclusion sociale, de son analyse de la politique de redistribution, et de sa base de données sur le logement abordable.

Améliorer le bien-être des familles et des enfants. Dans les pays de l'OCDE, de nombreux enfants ne peuvent prendre un bon départ dans la vie, ce qui a des répercussions négatives à long terme tout au long de l'adolescence et à l'âge adulte. Nous appelons l'OCDE à poursuivre ses travaux de fond sur les politiques dédiées à l'enfance et aux familles, comme sa base de données sur la famille, ses travaux sur le travail domestique et familial non rémunéré, et le programme de travail sur la pauvreté des enfants et l'éducation et l'accueil des jeunes enfants. L'acquisition de compétences et l'emploi des jeunes devraient rester une priorité pour les recherches en cours.

Promouvoir la diversité et résorber les inégalités femmes-hommes. L'inclusion sociale – sous toutes ses formes – est capitale. Pourtant, certaines catégories de population continuent de se heurter systématiquement à des obstacles qui les empêchent de progresser, et notamment les personnes handicapées, les minorités raciales et ethniques, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexuées (LGBTI), et les femmes. Nous nous félicitons de l'Initiative de l'OCDE pour la parité et des nouveaux travaux engagés sur les moyens de répondre aux besoins des groupes de population traditionnellement victimes de discrimination.

Adapter les régimes de protection sociale aux défis démographiques. Le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie, la baisse de la fécondité et l'insuffisance des cotisations aux régimes de retraite restent autant de menaces qui pèsent sur les systèmes de protection sociale. Nous encourageons l'OCDE à poursuivre ses travaux sur la viabilité financière et sociale des systèmes de retraite, et sur les moyens à mettre en œuvre pour faciliter l'allongement de la vie active.

Politiques sociales pour une prospérité partagée

S'ouvrir à l'avenir

Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques sociales

15 mai 2018



Nous attendons avec le plus grand intérêt de pouvoir examiner les avancées qui auront été réalisées dans ces domaines lors de la prochaine Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques sociales.